Nº 95-640-X au catalogue

Le Manitoba : accueillant pour les jeunes exploitants agricoles

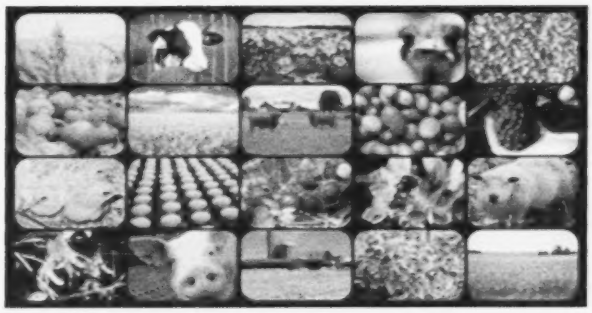

Date de diffusion : le 10 mai 2017

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Le Manitoba : accueillant pour les jeunes exploitants agricoles

Les données du Recensement de l'agriculture de 2016 montrent que le Manitoba avait la proportion la plus élevée d'exploitants agricoles âgés de moins de 35 ans et la deuxième plus jeune population d'exploitants agricoles au Canada.

La superficie des terres en culture a augmenté de 7,3 %. Cette hausse s'explique en partie par le fait que les terres qui étaient inondées et qui étaient en friche au moment du Recensement de 2011 étaient redevenues disponibles lors du Recensement de 2016.

La superficie consacrée au soja a plus que doublé depuis 2011. Il s'agit de l'augmentation de la superficie pour cette culture la plus importante au Canada. Le Manitoba compte maintenant près du tiers de la superficie totale de soja au Canada. La superficie consacrée aux pois secs de grande culture et au maïs-grain a aussi nettement augmenté depuis 2011.

Le canola continuait d'être la grande culture la plus cultivée au Manitoba en 2016, mais la superficie qui y est consacrée a diminué légèrement depuis 2011.

Graphique 1
Distribution provinciale de la superficie consacrée à la culture du soja, 2016

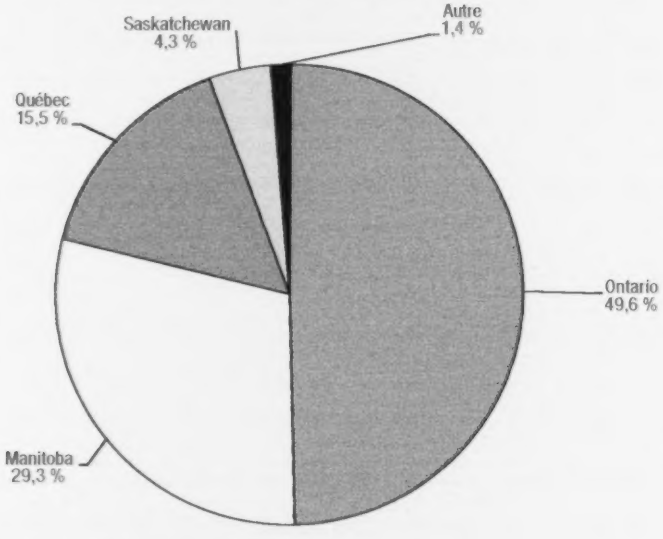

Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Source : Tableau CANSIM 004-0213.

Le Manitoba a déclaré le troisième plus grand nombre de porcs à l'échelle nationale en 2016. Le nombre de porcs dans la province a augmenté de près d'un cinquième par rapport à 2011, ce qui représente la plus grande augmentation du nombre de porcs au Canada. Les fermes de type porcines ont déclaré les ventes les plus importantes par type de ferme dans la province en 2016.

Le nombre de moutons et d'agneaux au Manitoba a augmenté de plus de 40 % depuis 2011. Il s'agit de l'augmentation la plus importante au pays, et cette hausse contraste avec la diminution déclarée à l'échelle nationale.

Le secteur agricole primaire représentait 4,5 % du produit intérieur brut provincial (PIB agricole) en 2013. Ce pourcentage passe à 10,3 % lorsqu'on tient compte des fournisseurs d'intrants et de services agricoles, des producteurs primaires, des transformateurs de boissons et d'aliments ainsi que des industries des détaillants et grossistes alimentaires (Statistique Canada. 2013. Tableau spécial, basé sur le produit intérieur brut 2013 par industrie – provincial et territorial).

Les exploitations agricoles au Manitoba employaient 18 737 personnes en 2015.

Le Manitoba compte la deuxième plus jeune population d'exploitants agricoles au Canada

On comptait 14 791 exploitations agricoles au Manitoba en 2016, soit une baisse de 6,8 % par rapport à 2011. Ce recul était plus important que celui de 5,9 % déclaré à l'échelle nationale. Le nombre d'exploitations agricoles est en baisse constante au Manitoba depuis 1941.

Graphique 2
Nombre total d'exploitations agricoles, Manitoba, 1921 à 2016

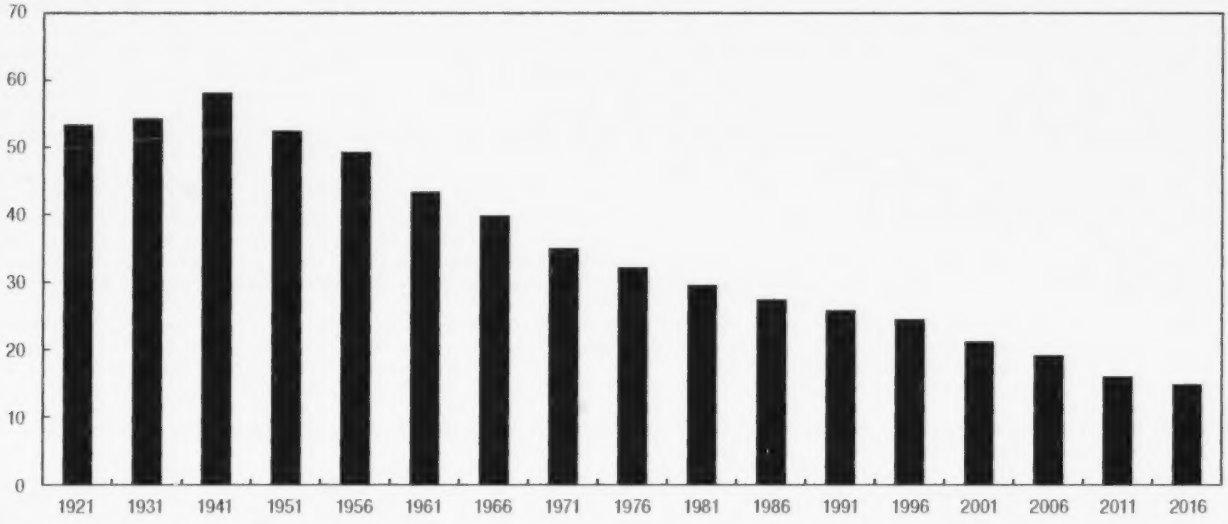

Sources : Tableaux CANSIM 004-0002 et 004-0204.

On comptait 20 140 exploitants agricoles au Manitoba en 2016, soit une baisse de 9,8 % par rapport à 2011. Les femmes représentaient 23,8 % des exploitants agricoles au Manitoba en 2016, ce qui représente une légère hausse par rapport à 2011 (23,6 %), mais un pourcentage inférieur à la moyenne nationale (28,7 %).

L'âge moyen des exploitants agricoles y étant de 53,8 ans, le Manitoba comptait la deuxième plus jeune population d'exploitants agricoles au Canada. C'est au Québec que la population d'exploitants agricoles était la plus jeune, la moyenne d'âge y étant de 52,9 ans. Seuls le Manitoba et le Québec comptaient une population d'exploitants agricoles dont l'âge moyen était inférieur à la moyenne nationale (55,0 ans).

De 2011 à 2016, la proportion d'exploitants agricoles dans le groupe d'âge le plus avancé (55 ans et plus) a augmenté pour atteindre 52,1 %. Toutefois, une proportion plus élevée de jeunes exploitants (moins de 35 ans) a atténué la hausse de l'âge moyen des exploitants agricoles au Manitoba, qui est passé de 53,1 ans en 2011 à 53,8 ans en 2016.

Tableau 1
Proportion d'exploitants agricoles selon le groupe d'âge, Manitoba, 2011 et 2016

	Pourcentage d'exploitants agricoles[1]	
Groupe d'âge	**2011**	**2016**
Moins de 35 ans	8,8	10,8
35 à 54 ans	45,7	37,1
55 ans et plus	45,5	52,1
Total d'exploitants agricoles	**100,0**	**100,0**

1. En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
Source : Tableau CANSIM 004-0239.

En 2015, 44,4 % des exploitants agricoles au Manitoba ont déclaré travailler en moyenne plus de 40 heures par semaine sur une exploitation agricole, comparativement à 46,6 % en 2010. À l'échelle nationale, la proportion était de 37,5 % en 2015.

Un nombre moins élevé d'exploitants agricoles occupaient un emploi hors ferme en 2015. En effet, 42,9 % des exploitants agricoles au Manitoba ont déclaré occuper un emploi hors ferme, comparativement à 46,2 % en 2010. À l'échelle nationale, 44,4 % des exploitants agricoles occupaient un emploi hors ferme.

La production reprend dans les régions inondées en 2011

La superficie totale des terres agricoles sous la gestion des exploitants au Manitoba a diminué de 2,1 % par rapport à 2011 pour s'établir à 17,6 millions d'acres en 2016. Même si la superficie agricole totale a diminué, la taille moyenne des exploitations agricoles a augmenté, passant de 1 135 à 1 193 acres, signe de consolidation.

La superficie des terres en culture s'est accrue de 7,3 % pour atteindre 11,5 millions d'acres en 2016 au Manitoba, représentant 12,3 % de l'ensemble des terres en culture au Canada. De 2011 à 2016, les terres en culture ont connu des changements, la culture du foin ayant fait place aux grandes cultures. La récupération des terres qui étaient en friche en 2011 en raison des inondations a été à l'origine d'une part importante de l'augmentation de la superficie des terres en culture au Manitoba entre les deux derniers recensements.

La superficie agricole totale, à savoir les terres possédées ou exploitées par une exploitation agricole, comprend :

- les terres en culture;
- les terres en jachère;
- les terres améliorées et les terres non améliorées;
- les terres boisées et les terres humides;
- les autres terres (y compris les terres en friche et les terres où se trouvent les bâtiments agricoles).

Table 2
Type de cultures, en pourcentage, Manitoba, 2011 et 2016

	Pourcentage[1]	
Type de cultures	**2011**	**2016**
Grandes cultures	82,9	86,8
Foin	17,0	13,1
Autres[2]	0,1	0,1
Total des terres en culture	**100,0**	**100,0**

1. En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.
2. Comprend les fruits, les petits fruits, les noix, les légumes, le gazon et les produits de pépinière.
Source : Recensement de l'agriculture (3438).

Le canola est la principale culture

Du point de vue de la superficie, le canola est demeuré la principale grande culture au Manitoba, suivi du blé de printemps et du soja. Dans cette province, 65,3 % de la superficie agricole totale était consacrée aux grandes cultures et au foin, et ce sont les exploitations agricoles de type oléagineux et céréales qui y étaient les plus nombreuses.

Graphique 3
Nombre total d'exploitations agricoles selon le type d'exploitation agricole, Manitoba, 2016

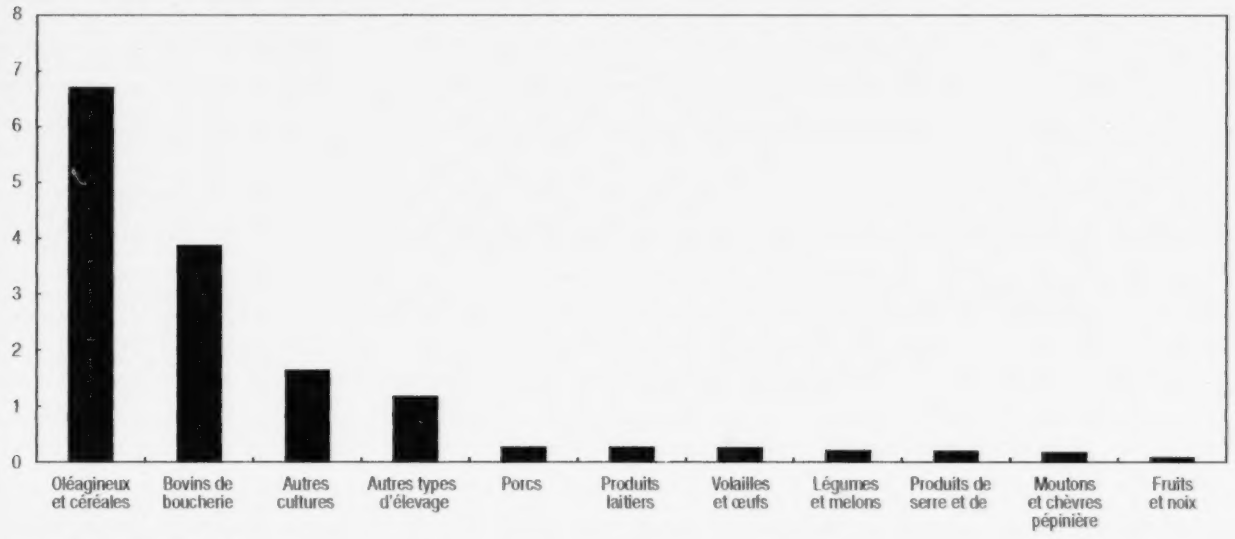

Source : Tableau CANSIM 004-0200.

La superficie de blé de printemps au Manitoba était la troisième en importance au Canada, représentant 28,3 % de la superficie totale des terres en culture dans la province. Par ailleurs, alors que le Manitoba se classait au deuxième rang pour ce qui est de la superficie de soja au Canada, on y a aussi déclaré la plus importante croissance absolue pour cette culture; en effet, on compte dans cette province 940 365 acres de plus par rapport à 2011. Le Manitoba a aussi dépassé les taux de croissance nationaux pour les pois secs de grande culture (+311,9 %) et le maïs-grain (+72,8 %), et il s'est classé au troisième rang sur le plan de la superficie totale des terres en culture.

Une rotation des cultures comprenant le blé, le maïs et les légumineuses offre des avantages environnementaux et agronomiques, notamment la stimulation de la biodiversité et la rupture des cycles des organismes nuisibles aux cultures, tout en augmentant l'utilisation des nutriments du sol. Cette pratique améliore aussi bien l'utilisation du capital et de la main d'œuvre que la gestion des risques commerciaux, et ce, en échelonnant les calendriers d'ensemencement et de récolte pour contrer les pressions environnementales et les maladies spécifiques aux produits.

Tableau 3
Les trois principales grandes cultures, Manitoba, 2011 et 2016

	Superficie (acres)	
Grande culture	**2011**	**2016**
Canola	3 288 594	3 199 644
Blé de printemps	2 586 198	2 826 735
Soja	705 032	1 645 397

Source : Tableau CANSIM 004-0213.

La baisse de la superficie en maïs sucré contribue à la réduction de celle en légumes de plein champ

La superficie consacrée aux légumes de plein champ a diminué de 7,3 % au Manitoba pour s'établir à 4 789 acres en 2016, principalement en raison d'une baisse de la superficie de maïs sucré. Cette dernière a diminué de près du tiers depuis 2011, représentant 70,8 % de la baisse totale de la superficie consacrée aux légumes de plein champ.

La superficie totale consacrée aux fruits, petits fruits et noix a diminué de 14,0 % pour s'établir à 694 acres en 2016, ce qui s'explique en grande partie par la baisse de la superficie consacrée aux baies de Saskatoon. La superficie consacrée aux fraises (308 acres) dépassait la superficie consacrée aux autres fruits, petits fruits et noix. La superficie consacrée aux baies de Saskatoon (199 acres) était la deuxième en importance. Le Manitoba comptait la plus petite superficie consacrée aux fruits, aux petits fruits et aux noix au Canada.

La superficie consacrée à la production de fleurs et de légumes de serre a augmenté de 4,9 % depuis 2011 pour atteindre 3,2 millions de pieds carrés en 2016. La majeure partie de la superficie sous verre était consacrée aux fleurs (81,6 %).

Le nombre de porcs augmente au Manitoba par rapport à 2011

Le nombre de porcs au Manitoba a augmenté de 18,7 % par rapport à 2011 pour s'établir à 3,4 millions de têtes en 2016. Il s'agissait de la plus grande augmentation absolue du nombre de porcs au Canada. Les fermes porcines étaient à l'origine de 16,8 % de l'ensemble des revenus agricoles bruts au Manitoba, soit 1,1 milliard de dollars, ce qui représentait le deuxième revenu le plus important selon le type d'exploitation agricole. Le Manitoba venait aussi au troisième rang pour ce qui est du nombre de porcs au Canada, après le Québec et l'Ontario.

Cette croissance était attribuable aux meilleures conditions du marché, qui ont fait augmenter le prix du porc par rapport à la période précédant le dernier recensement. En 2011, le secteur porcin a été touché par des coûts d'alimentation animale élevés, des maladies et des prix par porc faibles, ce qui a entraîné une réduction considérable du nombre d'exploitations et de cheptels de porcs (tableau CANSIM 002-0068, consulté le 25 avril 2017).

Le nombre de vaches laitières au Manitoba a diminué de 6,6 % par rapport à 2011 pour s'établir à 39 083 têtes en 2016, tandis que le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré élever des vaches laitières a connu un recul de 17,4 %. La production de lait a augmenté de 6,1 % au cours de cette période (tableau CANSIM 003-0011, consulté le 25 avril 2017). La diminution du nombre de vaches laitières a été contrebalancée par une production de lait par animal accrue attribuable à l'amélioration de l'alimentation, de la génétique des animaux et des pratiques de production.

Le nombre de bovins de boucherie a diminué de 7,9 % par rapport à 2011 pour s'établir à 636 543 têtes en 2016, certains producteurs ayant profité des prix plus élevés pour vendre leur troupeau et ainsi prendre leur retraite ou passer à d'autres types de production agricole. Le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré élever des bovins de boucherie a diminué de 14,1 %.

Le cheptel de moutons a augmenté de 43,2 % pour atteindre 90 423 animaux en 2016. Il s'agissait de l'augmentation la plus marquée au Canada et allait à l'encontre de la tendance nationale, soit une baisse de 4,9 % du cheptel de moutons.

Les revenus agricoles bruts augmentent plus rapidement que les dépenses

Les revenus agricoles bruts ont augmenté pour atteindre 6,8 milliards de dollars en 2015, alors que les dépenses d'exploitation ont connu une hausse pour s'établir à 5,6 milliards de dollars. En moyenne, les exploitants agricoles ont engagé des dépenses d'exploitation de 81 cents pour chaque dollar de revenu en 2015, ce qui représente un ratio des dépenses aux revenus de 0,81, en baisse par rapport à celui de 0,83 déclaré en 2010.

Le ratio des dépenses aux revenus variait selon le type d'exploitation agricole. En 2015, les exploitations de type laitières étaient celles ayant déclaré le plus faible ratio des dépenses aux revenus, soit 0,79, en hausse par rapport au ratio de 0,77 déclaré en 2010.

Plus de la moitié des revenus agricoles déclarés au Manitoba l'ont été par les fermes de type oléagineux et céréales. Le ratio des dépenses aux revenus pour ce type de ferme s'est détérioré, passant de 0,78 en 2010 à 0,80 en 2015, mais il reste encore le deuxième ratio le moins élevé de la province.

Le ratio des dépenses aux revenus représente le montant moyen des dépenses d'exploitation engagées par dollar de revenus agricoles. Le ratio est calculé en dollars courants.

On a utilisé les indices des prix pour obtenir des estimations en dollars constants des revenus, des dépenses et des valeurs du capital afin d'éliminer l'effet de la variation des prix dans les comparaisons d'une année à l'autre.

Le jour du recensement était le 10 mai 2016. On a demandé aux exploitants agricoles d'indiquer leurs revenus et leurs dépenses pour le dernier exercice financier terminé ou pour l'année civile (2015).

Autres faits saillants de l'agriculture au Manitoba

- Au Manitoba, 3,5 % des exploitations agricoles ont déclaré avoir des systèmes de production d'énergie renouvelable en 2015. À l'échelle nationale, cette proportion était de 5,3 %.
- En 2016, 22,2 % des exploitations agricoles au Manitoba ont déclaré être constituées en société, ce qui représente une hausse par rapport à la proportion de 17,6 % déclarée en 2011. À l'échelle nationale, les exploitations agricoles constituées en société représentaient 25,1 % de l'ensemble des exploitations agricoles en 2016.
- Dans le cadre du Recensement de l'agriculture de 2016, on a demandé pour la première fois aux exploitants agricoles s'ils avaient un plan de relève écrit. En 2016, 8,1 % des exploitations agricoles au Manitoba avaient un plan de relève écrit, comparativement à 8,4 % à l'échelle nationale.
- La proportion d'exploitations agricoles produisant des produits biologiques au Manitoba est demeurée stable à 1,1 % de 2011 à 2016. À l'échelle nationale, les exploitations agricoles produisant des produits biologiques représentaient 2,2 % de l'ensemble des exploitations agricoles en 2016.
- Au Manitoba, 35,1 % des exploitations agricoles ont déclaré utiliser un système d'autoguidage en 2015.
- La valeur par acre des terres et des bâtiments au Manitoba a augmenté de 64,5 % (en dollars constants de 2016) par rapport à 2011 pour atteindre 1 919 $ l'acre en 2016. À l'échelle nationale, la valeur par acre était de 2 696 $.
- Au Manitoba, 6,1 % des exploitations agricoles au Manitoba ont déclaré avoir vendu des produits agricoles directement aux consommateurs en 2015.

Canada 150 : L'agriculture au Manitoba

Le Manitoba a joint la Confédération le 15 juillet 1870. En 1881, soit la première année de recensement pour laquelle des données sur la province du Manitoba ont été recueillies, on y comptait 9 077 exploitations agricoles, 51 293 acres de blé, 60 381 bovins de boucherie et 17 358 porcs. Même si le blé continue de prévaloir dans la province aujourd'hui, totalisant 3,0 millions d'acres en 2016, une part importante des terres en culture du Manitoba est maintenant consacrée aux oléagineux, et plus particulièrement au canola et au soja, qui représentaient 48,4 % de la superficie des grandes cultures de la province en 2016. Toujours en 2016, 3,4 millions de porcs ont été déclarés dans la province, soit près de 195 fois plus qu'en 1881.

Statistique Canada tient à remercier la collectivité agricole du Manitoba de sa participation et de son aide lors du Recensement de l'agriculture de 2016.

Ferme de recensement : Une exploitation est considérée comme une ferme de recensement (exploitation agricole) si elle produit au moins un des produits suivants destinés à la vente :

- cultures : foin, grandes cultures, fruits ou noix, petits fruits ou raisins, légumes, graines de semence;
- animaux d'élevage : bovins, porcs, moutons, chevaux, gibier à poil, autres animaux;
- volaille : poules, poulets, dindons et dindes, poussins, gibier à plumes, autres volailles;
- produits d'origine animale : lait ou crème, œufs, laine, fourrure, viande;
- autres produits agricoles : arbres de Noël, gazon, produits de serre ou de pépinière, champignons, miel ou abeilles, sirop d'érable et ses produits.

Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas incluses dans les totaux nationaux en raison de contraintes de confidentialité et parce que leurs définitions d'une exploitation agricole sont différentes. Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont présentées séparément.

Types d'exploitations agricoles : La classification des types d'exploitations agricoles est une procédure qui permet de grouper les fermes de recensement selon leur production principale. Elle se fait en estimant les revenus que la ferme est susceptible de tirer de la vente des cultures et des animaux d'élevage déclarés dans le questionnaire, et en déterminant le produit ou le groupe de produits qui représente la plus grande part des revenus agricoles éventuels de la ferme. Ainsi, une ferme de recensement dont les porcs pourraient représenter 60 % des revenus totaux, les bovins de boucherie, 20 % et le blé, 20 % serait classée comme ferme porcine. Les types d'exploitations agricoles utilisés dans ce document sont établis d'après le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2012.

ch/pdf (chevaux-vapeur/prise de force) : la mesure de la puissance disponible d'un moteur de tracteur pour tirer des outils.

Revenus agricoles bruts : Le Recensement de l'agriculture mesure les revenus agricoles bruts pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les revenus agricoles bruts (avant les dépenses) comprennent :

- les revenus de la vente de tous les produits agricoles;
- les paiements reçus de programmes et les revenus du travail à forfait.

Les éléments suivants ne sont pas compris dans les revenus agricoles bruts :

- les ventes de produits forestiers (par exemple, du bois de chauffage, du bois à pâte, des billes, des poteaux de clôture, des pilotis);
- les ventes de biens immobilisés (par exemple, des quotas, des terres, de la machinerie);
- les revenus provenant de la vente de produits achetés uniquement pour la vente au détail.

Total des dépenses d'exploitation : Le Recensement de l'agriculture mesure les dépenses d'exploitation pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les dépenses d'exploitation comprennent :

- tout coût associé à la production de produits agricoles (par exemple, le coût des semences, des aliments pour animaux, du carburant, des engrais, etc.).

Les éléments suivants ne sont pas compris dans les dépenses d'exploitation :

- l'achat de terres, de bâtiments et d'équipement;
- l'amortissement ou la déduction pour amortissement. L'amortissement représente la dépense économique d' « usure ». La déduction pour amortissement représente les dépenses inscrites par le déclarant en vertu des règlements sur les impôts.

2010 à 2015 : Certaines données se rapportent à une période de référence autre que celle du jour du recensement. Par exemple, la période de référence pour les données financières est l'année civile ou comptable précédant le recensement.

Exploitant agricole : Dans le cadre du recensement, un exploitant agricole est toute personne responsable de prendre les décisions de gestion nécessaires à la bonne marche d'une exploitation agricole le 10 mai 2016.

Coordonnées des personnes-ressources

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).